

---

Par suite d'une convocation en date du 12 octobre 2023, les membres composant le conseil municipal de DROISY se sont réunis en mairie, le lundi 16 octobre 2023 à 20h30 sous la présidence de M. 20h30 sous la présidence de M. Jean-Paul FORESTIER, Maire.

**PRÉSENTS :** M. Jean-Paul FORESTIER, M. Régis RACINEUX, Mme Carole LAFFIN, M. Pierre-Alain REY, M. Nicolas FORESTIER, M. Olivier BALDI.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :** Mme Émilie VICTOR, M. Jérémy BERNARDI, M. Cyril CHATANAY, M. Thibault VICTOR.

**ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :** M. Cyril CHATANAY à M. Olivier BALDI

Le président ayant ouvert la séance à 20h30, et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été nommé secrétaire de séance : M. Pierre-Alain REY

**ORDRE DU JOUR :**

- Délibération de demande de subvention au titre de la DETR/DSIL 2024  
Pour la création d'un parking centre bourg+ trottoir
- Délibération de demande de subvention au titre du CDAS 2024 pour  
la création d'un parking centre bourg+ trottoir
- Délibération autorisant la mise à disposition par le CDG74 d'un agent itinérant
- Délibération d'octroi de subvention au profit des Jeunes Agriculteurs du canton de Frangy/Seysssel
  
- **Questions diverses**

---

**1/ LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 septembre 2023**

M. le 1<sup>er</sup> adjoint propose l'adoption du procès-verbal du conseil municipal du 18 septembre 2023. Le procès-verbal du 18 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**2/ DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR/DSIL 2024**

Les renseignements financiers n'ayant pu être obtenus à temps, la prise de la délibération sera reportée ultérieurement.

**3/ DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CDAS 2024**

Les renseignements financiers n'ayant pu être obtenus à temps, la prise de la délibération sera reportée ultérieurement

#### 4/ AUTORISATION DE MISE A DISPOSITION PAR LE CDG74 D'UN AGENT ITINÉRANT

Les Centres Départementaux de Gestion de la Fonction Publique Territoriale sont habilités, en plus des missions obligatoires fixées par la loi, à assurer toute tâche administrative concernant les agents des collectivités et établissements, à la demande de ces collectivités et établissements. Ils peuvent, dans les mêmes conditions, recruter des agents en vue de les affecter à des missions temporaires ou d'assurer le remplacement d'agents titulaires momentanément indisponibles.

Le Centre de Gestion de Haute-Savoie offre un service de remplacement et de renfort de secrétariat conformément à la loi n° 84-53 modifiée du 26 janvier 1984, article 25, et créé par délibération du Conseil d'Administration le 17 novembre 1986.

Considérant l'intérêt que représente l'adhésion à ce service :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE L'adhésion à compter du 17 octobre 2023 au service de remplacement et de renfort du Centre de Gestion de Haute-Savoie.

AUTORISE Le Maire à signer les conventions proposées et annexées à la présente délibération.

AUTORISE Le Maire à signer les conventions proposées et annexées à la présente délibération.

#### 5/ SUBVENTION JEUNES AGRICULTEURS DU CANTON FRANGY-SEYSSSEL

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de sollicitation d'aide financière des JEUNES AGRICULTEURS du canton de Frangy/Seyssel reçu le 17 août 2023 en mairie.

Au vu de la demande, le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE: l'octroi d' une subvention d'un montant de 100 € aux JEUNES AGRICULTEURS du canton de Frangy-Seyssel

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Les crédits correspondants seront inscrits à l'article " 65748- subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé" du budget principal M57 de l'exercice 2023.

#### 6/ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Aire de jeux : le tourniquet sera à réparer.
- Chemin des Murgers/ RD 57 : l'installation d'une priorité à droite est envisagée.

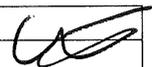
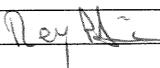
- Emplacement réservé à inscrire lors de la prochaine révision du PLUI
- 18 novembre : soirée coq au vin à Desingy

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 21h39

La date du prochain conseil municipal est fixée au : lundi 20 novembre 2023

Lundi 16 octobre 2023 à 20h30

N°	FEUILLET DE CLÔTURE- OBJETS DES DÉLIBÉRATIONS
26_2023	Convention 2023 avec le CDG74 de mise à disposition d'un agent itinérant pour le remplacement d'agents titulaires indisponibles
27_2023	Subvention complémentaire 2023

Jean-Paul FORESTIER, Maire	Présent 
Régis RACINEUX, 1 <sup>er</sup> adjoint	<del>Excusé</del> Présent 
Jérémy BERNARDI	Excusé
Émilie VICTOR	Excusée
Cyril CHATANAY	Excusé- Pouvoir
Carole LAFFIN	Présente 
Pierre-Alain REY	 Présent
Thibault VICTOR	Excusé
Nicolas FORESTIER	Présent
Olivier BALDI	Présent

Le secrétaire de séance,



Le 1<sup>er</sup> adjoint,  
Pour le Maire empêché  
Par application de l'art.L.2122-17 du CGCT  
Régis RACINEUX

